

Communiqué de presse du 30 octobre 2017

Présidence de l'association Cliniques Privées Suisses : le conseiller national Beat Walti succède à Adrian Dennler

Lors de l'assemblée des membres de l'association Cliniques Privées Suisses (CPS) à Münchenbuchsee, le conseiller national Beat Walti (ZH) a été élu à l'unanimité pour succéder à Adrian Dennler qui prend sa retraite. La voix des 130 cliniques privées de grande qualité travaillant à des coûts avantageux est ainsi renforcée dans le milieu de la politique suisse en matière de santé.

Le conseiller national et vice-président du groupe libéral-radical Beat Walti connaît, en sa qualité de président du conseil d'administration du groupe RehaClinic et de membre de la fondation de la Clinique Schulthess, le milieu hospitalier privé du point de vue entrepreneurial. Après son élection en tant que nouveau président de l'association CPS, Beat Walti a déclaré : „Je vous remercie pour la confiance que vous m'avez témoignée par l'élection de ce jour. Les cliniques privées ont actuellement une importance systémique en Suisse. Nous procédons aux investissements nécessaires pour garantir un niveau de qualité élevé et une médecine hautement spécialisée aux patientes et aux patients, et ce sans garantie de l'État. Nous sommes contraints de travailler de façon économique et à des coûts avantageux, tout en convaincant avec la qualité. De cela bénéficient les patients, les payeurs de primes et les contribuables. Je m'engage volontiers pour soutenir cette attitude entrepreneuriale.“

Dans le même temps, les membres ont pris congé d'Adrian Dennler qui a pris sa retraite après avoir passé 11 ans à la présidence. Son engagement de longue durée, courageux et à ce jour sans précédent a facilité aux cliniques privées le passage au nouveau financement hospitalier et largement contribué à maintenir la marge de manœuvre entrepreneuriale des hôpitaux. Adrian Dennler a accordé une importance particulière aux exigences élevées en matière de qualité médicale (aussi dans le domaine de la médecine hautement spécialisée (MHS)) et au fair-play entre concurrents, mais également entre établissements privés et publics.

Lors de leur séance d'automne, les cliniques privées se sont préparées en vue des défis économiques, juridiques et politiques qui les attendent : le professeur Bernhard Rütscbe (Université de Lucerne) a présenté les conditions d'admissibilité et les limites des différenciations de prestations. Le professeur Stefan Felder (Université de Bâle) ainsi que le Dr. Stefan Meyer ont démontré à quel point les différences de tarifs et de financement sont importantes entre hôpitaux publics et cliniques privées, et ce même des années après l'introduction du nouveau financement hospitalier.

Documentation :

- Avis de droit du Prof. Dr. Bernhard Rütscbe „[Prestations hospitalières couvertes par les assurances complémentaires – Licéité et limites des différenciations médicales de prestations](#)“
- Expertise du Prof. Dr. Stefan Felder „[Différences de tarifs et de financement entre hôpitaux publics et cliniques privées dans le secteur des soins aigus stationnaires, 2013-2015](#)“

Au sujet de CPS:

CPS représente les intérêts de 130 cliniques privées de Suisse. Les cliniques privées convainquent par le niveau de leur qualité (quinze des dix-sept cliniques dont l'évaluation est la meilleure à l'heure actuelle sur www.spitalfinder.ch sont privées), travaillent systématiquement à des tarifs inférieurs ou au plus équivalents à ceux des fournisseurs publics, couvrent 26 pour cent des prestations dans le domaine des soins aigus et revêtent une importance systémique dans de nombreux domaines, notamment la MHS.

Vous trouverez davantage de chiffres actuels concernant les cliniques privées suisses sur le lien suivant: http://www.privatehospitals.ch/fileadmin/user_upload/news/PKS_Bericht_2017_fr_web.pdf

Renseignements:

M. le Conseiller national Beat Walti, président de l'association Cliniques Privées Suisses (CPS): +41 79 296 72 25
Adrian Dennler, ancien président de l'association Cliniques Privées Suisses: +41 79 687 79 97
Guido Schommer, secrétaire général de CPS, +41 79 300 51 45; info@privatehospitals.ch